

Le Sénat belge en France

Dominique SOLLIN

CONFÉRENCE DU 9 AVRIL 2022



Première Guerre mondiale

Le 20 août 1914 Bruxelles tombe aux mains des Allemands. Le Gouvernement et le Parlement belge s'exilent à Anvers puis début octobre à Ostende et le 14 octobre en France. Le président Raymond Poincaré les autorise à siéger à Sainte-Adresse, banlieue du Havre, dans l'immeuble Dufayel. Ils y resteront jusqu'en novembre 1918.

LA POSTE BELGE EN FRANCE

À partir du 18 octobre 1914, utilisation du tåd du Havre.

Remplacé le 28 octobre 1914 par le tåd « Le Havre (Spécial) », utilisé jusqu'au 14 octobre 1915.

Du 15 octobre 1915 jusqu'au 22 novembre 1918, troisième tåd utilisé, bilingue « Ste Adresse Poste Belge-Belgische Post » sur courrier en franchise ou sur timbre belge et exceptionnellement sur timbre français, voire anglais.



Deuxième Guerre mondiale

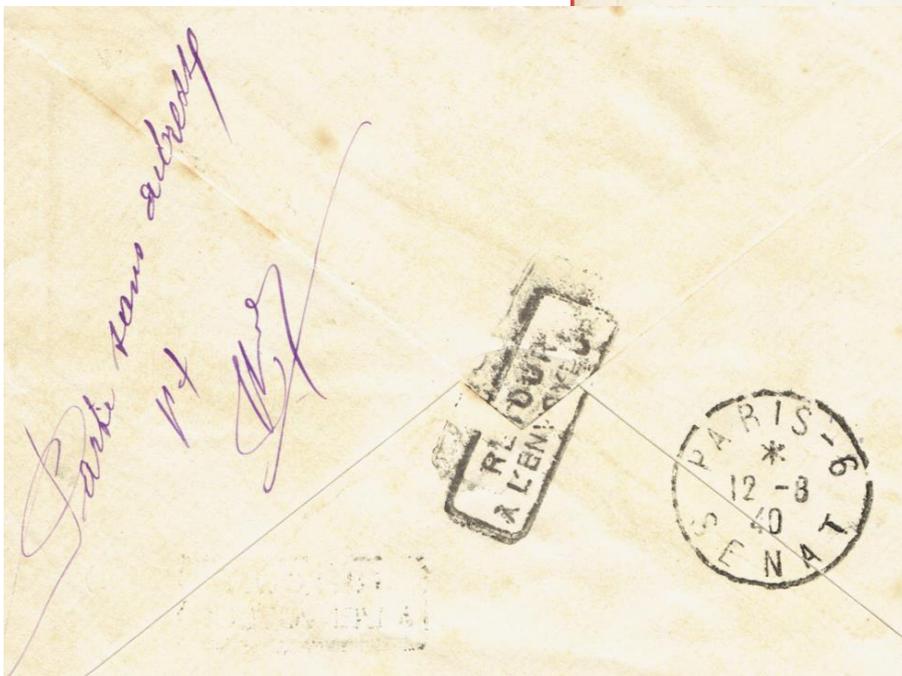
En 18 jours l'armée allemande conquiert la Belgique. Le roi Léopold III, resté à Bruxelles, capitule le 28 mai 1940.

Depuis le 23 mai 1940, le Gouvernement et le Parlement avaient choisi l'exil, les ministres à Poitiers, tandis que les parlementaires avaient trouvé refuge à Limoges, où ils se réunirent le 31 mai 1940, dans la salle des mariages de l'hôtel de ville pour une assemblée solennelle pour : « flétrir publiquement la capitulation dont Léopold III a pris l'initiative et dont il porte l'exclusive responsabilité devant l'histoire »

Enveloppe du Sénat belge à Limoges, tåd de type 04 du 10 juin 1940.

Tarif du 1er décembre 1939, lettre jusqu'à 20 g, 1 F

Courrier adressé par le président du Sénat belge au sénateur Léon Sasserath.



Le sénateur belge est parti sans laisser d'adresse, retour à l'envoyeur.

Mais erreur de destination, envoi au Sénat à Paris, arrivée le 12 août 1940 tåd type 04 PARIS-6 / SENAT

Retour pour la Belgique inadmis.



Enveloppe du 6 juin 1940, EMA PARIS 6-SENAT pour un soldat de l'armée belge en France, réexpédiée au BPS n°12, tât du 24 juillet 1940, POSTES MILITAIRES Belgique, 1re division d'armée

Le destinataire n'a pu être atteint, retour à l'expéditeur. Tarif du 1er décembre 1939, lettre jusqu'à 20 g, 1 F.